

**À VOTRE ARRIVÉE À LA DÉCHÈTERIE, EN FONCTION DU TYPE DE VÉHICULE ET DES VOLUMES AMENÉS, VOUS SEREZ DIRIGÉ SOIT EN DÉCHÈTERIE, SOIT AU PONT BASCULE DANS LE RESPECT DES CONSIGNES DE TRI.**



## LES DÉCHETS DES MÉTIERS DU TRAVAIL DU BOIS

Dans votre activité, vous pouvez être amené à produire deux types de déchets différents :

Des **déchets Non Dangereux (ND)** ou **Déchets Industriels Banals** :

- ✓ Leur manutention ou leur stockage ne nécessite pas de précautions particulières.
- ✓ Ils se dégradent au cours du temps.
- ✓ Ils peuvent potentiellement être recyclés, valorisés.

Des **déchets dangereux** :

Ils peuvent être **nocifs, toxiques, corrosifs, inflammables, explosifs**... Ils peuvent être fortement dangereux pour les personnes et polluants pour les milieux naturels (air, eau, sol), ils nécessitent donc des précautions particulières de traitement et de stockage.

Les tableaux suivants vous donnent les déchets les plus fréquents de votre activité et ce que vous devez en faire.

Les **déchets non dangereux** sont à trier comme indiqué ci-dessous :

Copeaux ,sciures, plaquettes de bois	À déposer en déchèterie en zone bois non traités
Chutes de bois non traitées	À déposer en déchèterie en zone bois non traités
Bois de dépose	À déposer en déchèterie en zone bois traités
Chutes de panneaux agglomérés, MDF	À déposer en déchèterie en zone bois traités
Isolant	À déposer en déchèterie en zone encombrants
Vitrage	À déposer en déchèterie en zone gravats/inertes
Plaques de plâtre	
Palettes traitées	Doivent être ramenées chez TMSI sur le quai
Palettes non traitées	À déposer en déchèterie pour compostage
Polystyrène	À déposer en déchèterie pour recyclage
Cartons	Bien séparer les cartons plats des cartons ondulés, à déposer en déchèterie
Métaux	À déposer en déchèterie en zone métaux
Chiffons et gants souillés	À déposer en déchèterie en zone encombrants

Les **déchets dangereux** sont à trier comme indiqué ci-dessous :

Emballages et bidons souillés	À déposer en déchèterie en zone déchets dangereux diffus
Solvants usagés	
Cartouches de colle de silicone	
Bombes aérosol vides	
Résidus de produits de finition (peinture, vernis lasure...)	



### INFO PRATIQUE

D'une manière générale, pour identifier vos déchets dangereux, référez-vous à l'**étiquetage** ou à la **fiche technique produit**. Regardez la présence éventuelle d'un **symbole de danger** du type carré orange.

